

Information

Il est porté à votre connaissance , qu'une nouvelle procédure pour la demande de retrait du diplôme du baccalauréat est mise en place.

Dorénavant, il est recommandé d'effectuer le traitement de la procédure en ligne, disponible sur <https://teledac.sec.gouv.sn>

J'invite tous les acteurs à prendre les dispositions idoines pour accompagner la mise en service de cette solution innovante.

Une adresse mail de support est mise en place pour prendre en charge tout besoin d'assistance. support.offbac@ucad.edu.sn

Cette présente note de service prend effet à partir du mercredi 24 octobre 2018.